



Commune de Veynes - Révision du plan local d'urbanisme (PLU) Avis d'enquête publique sur le projet de PLU.

Par arrêté du 6 juillet 2017 le maire de Veynes a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme arrêté par le conseil municipal.

L'enquête publique débutera le 07 août 2017 et s'achèvera le 30 septembre 2017.

A cet effet, M. Michel VIALLET a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Marseille.

Le dossier du PLU ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à la disposition du public à la mairie durant le temps de l'enquête **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi matin de 8h30 à 11h30.**

Chacun pourra prendre connaissance des pièces du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à l'adresse postale : **M. Le commissaire enquêteur en mairie, 2 place de la République -05400 VEYNES** ou par voie électronique à l'adresse suivante: plu.veynes2017@gmail.com

M. Michel VIALLET se tiendra à la disposition du public à la mairie de Veynes les jours et horaires suivants:

- lundi 7 août de 8h30 à 12h
- samedi 19 août de 8h30 à 12h
- mardi 22 août de 14h à 17h30
- vendredi 1er septembre de 14h à 17h30
- jeudi 7 septembre de 8h30 à 12h
- lundi 11 septembre de 14h à 17h30
- vendredi 22 septembre de 8h30 à 12h
- samedi 30 septembre de 8h30 à 12h.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au bureau du service de l'urbanisme de la mairie.



Le Maire

René MOREAU